



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maltraitance

Question écrite n° 40728

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de la famille et de l'enfance sur les dysfonctionnements des services sociaux en ce qui concerne l'enfance maltraitée. Les drames récents ont tristement mis en évidence les carences de notre société relatives à la lutte contre l'enfance maltraitée. En France, huit enfants par semaine décéderaient des suites de maltraitements reconnus ou non reconnus. Ces statistiques seraient en dessous de la réalité, selon les associations de défense des enfants maltraités. La lutte contre la maltraitance d'enfants souffre de manques de moyens et d'une mauvaise coordination entre les différents services sociaux. De plus, ces services ont des horaires de travail qui ne correspondent pas fatalement aux heures de maltraitements qui ont plus souvent lieu le soir, la nuit ou le week-end. Il lui demande donc si elle envisage de prendre des mesures pour renforcer de façon significative les mesures de lutte contre l'enfance maltraitée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40728

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** famille et enfance

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er juin 2004, page 3945